

LA VILLE DE CHÂTILLON RECRUTE

Policier.ère municipale.e Brigade de soirée

DEFINITION DU POSTE

CADRE D'EMPLOI :

- Agent de Police municipale (catégorie C)

TYPE D'EMPLOI :

- Poste permanent à temps complet

POSITION HIERARCHIQUE

- Rattaché.e à la Direction de la Police Municipale
- Sous la responsabilité hiérarchique directe : Directeur/chef de service PM

RECRUTEMENT ET REMUNERATION

- Recrutement par voie statutaire ou contractuelle
- Rémunération selon conditions statutaires

CONDITIONS D'EXERCICE

TEMPS DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE :

- 35h /semaine de 17h00 à 03h00
- 25 jours + 8 jours de RTT (pénibilité reconnue)
- Travail le week-end
- Astreinte possible
- Paiement des heures supplémentaires

Permis B obligatoire

Formations statutaires obligatoires à jour dont FIA et FCO

AVANTAGES

- Régime indemnitaire (IAT + indemnité spéciale)
- Prime annuelle
- Participation employeur aux frais de transport, mutuelles santé et prévoyance labellisées
- Adhésion au C.N.A.S.

CONTEXTE

Commune de 38 000 habitants, la Direction de la Police Municipale de la ville de Châtillon est composée d'une brigade de jour et d'une brigade de soirée ayant pour mission de mettre en œuvre la Politique Publique Locale en matière de sécurité et de prévention.

En votre qualité d'agent de police municipale, vous exercez des missions de prévention et répression nécessaires au maintien du bon ordre, de la sécurité, de la sûreté et de la salubrité publique et tranquillité publique.

Vous assurez également une relation de proximité avec la population.

MISSIONS PRINCIPALES

- Application des arrêtés de police de la Maire,
- Surveillance de la voie publique et privée sous réquisition conformément aux législations en vigueur,
- Police de la circulation, du stationnement et des marchés,
- Collaboration et assistance aux actions menée conjointement avec La Police Nationale et service de contrôle et sécurité des Transports Publics (RATP), et intervenants sur le territoire communal (Sapeurs-pompiers, Ministère des transports et autres intervenants éventuels),
- Exécution des missions de proximité et d'ilotage,
- Opération de sécurité et prévention aux abords des établissements scolaires,
- Garant de la prévention et sécurité des personnes et des biens,
- Encadrement des manifestations publiques, festivités locales et cérémonies commémoratives,
- Assistance et gestion des interventions de Police Secours émanant de la Police Nationale dans le cadre de la convention de coordination,
- Assurer la tranquillité publique et de lutter contre les bruits de voisinage par le biais de la commission de rappel à l'ordre ou relever des infractions.

PROFIL

Lauréat du concours de gardien brigadier de police municipale ou titulaire

Bonne maîtrise du terrain

Expérience équivalente d'au moins 2 ans souhaitée

Maîtrise du Pack Office et qualités rédactionnelles exigées

Connaissance du Code de la route et des décrets d'application

Tenue et comportements exemplaires

Savoir faire preuve de discernement et de maîtrise dans les situations d'urgence

Bonne condition physique

Très grande disponibilité